Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du vendredi 1^{er} mars 2013

1. Budget primitif de la commune 2013.

Propositions du maire

a) Résumé

	Dépenses	Recettes	
Section de Fonctionnement	898 089,18 €	898 089,18 €	
Section d'Investissement	396 362,07 €	396 362,07 €	
	1 294 451,25 €	1 294 451,25 €	

Propositions acceptées et votées à l'unanimité des présents.

b) détail de la section d'investissement – voir tableau en annexe 1 -

2. Travaux au centre socioculturel.

Après délibération, le C.M. décide de faire réaliser les travaux importants prévus au centre socioculturel, en particulier la mise en conformité des toilettes et l'agrandissement de la salle - *voir la notice explicative en annexe* 2 -.

L'avant-projet, présenté par EURL Bolzinger Architecte, a estimé les travaux à :

- 194 700.00 € H.T.
- 232 861,20 € TTC

L'Assemblée communale, à l'unanimité des présents, décide :

- d'inclure la dotation du PACTE 2012 2014 dans le financement de ce projet
- de solliciter la subvention de la DETR 2013,
- de prévoir le plan de financement :
- 194 700.00 € montant du devis HT
- 78 938.00 € montant du PACTE : 40.50 %
- 68 145.00 € DETR : 35.00 %
- 47 617.00 € fonds libres de la commune 24.45 %

3. Achat d'une tondeuse :

Après délibération il est décidé l'acquisition d'une tondeuse, pour l'entretienb des espaces verts de la commune.

Le devis de la Sté JARDILOR de LA MAXE 57140 est accepté, soit un

« Tracteur John Deere X748 »

Montant du devis : 16 300.00 € H.T.

Afin de compléter le financement de cet achat, une subvention exceptionnelle de l'Etat est sollicitée par l'intermédiaire du sénateur J.M.Todeschini ;

Plan de financement:

* Devis H.T.	16 300.00 €
* Subvention sollicitée (30%)	4 880,00 €
* Fonds libres de la commune	11 420 00 €

4. Forêt communale:

- a) Propositions de l'O.N.F. votées, pour l'exercice 2013 :
 - travaux sylvicoles = 6 720.00 € TTC
 - frais de garderie 2012 = 5 107.00 € TTC
 - taxe à 1'ha. = 62.00 €
- b) Recettes prévisibles :
 - 215 stères de bois de chauffage, cette année pas de grumes.
 - Il est décidé de fixer le prix du stère à 12 €

5. Acceptation d'un chèque :

Un beau geste!

Dernièrement, Philippe Collin, directeur de la carrière souterraine de « l'Anhydrite Lorraine », est venu en mairie, remettre, à M.le Maire, un chèque de mille euros, pour les œuvres sociales de la commune, et ceci au nom de Albertrolf Knauf, Président Directeur Général. Cette Société, exploite, entre autres, depuis de nombreuses années, un gisement d'anhydrite dans une petite partie du sous-sol d'Elzange et des communes voisines.

Le Maire, a chargé le responsable du site, de remercier le P.D.G., généreux donateur, et déclaré que ce don serait versé au modeste budget du Centre Communal d'Action Sociale.

Après délibération, le chèque est accepté et reversé au C.C.A.S.



6. Réforme des rythmes à l'école primaire.

Décret n°2013-77 du 24 janvier 2013, relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires qui met en place la réforme des rythmes scolaires pour septembre 20123 :

- semaine de 9 demi-journées incluant le mercredi matin
- 24 heures de classe par semaine durant 36 semaines
- Durée de la journée d'enseignement : 5.30 h
- Demi-journée : 3.30 h
- Pause méridienne : 1.30 h.

Le conseil municipal à l'unanimité des présents, décide d'attendre la rentrée scolaire de février pour prendre contact avec les enseignants mais émet d'ores et déjà la nécessité de demander au DASEN pour toutes les écoles de la commune, le report de la réforme à la rentrée 2014-2015.

7. Divers

- a) Le conseil accepte le devis des Ets. VMI d'un montant de 442,52 € TTC, concernant la formation théorique et pratique à la manipulation des extincteurs pour les enseignants de l'école Maginot et le personnel communal.
- b) Une séance de remise à niveau pour l'utilisation du défibrillateur, sera demandée aux pompiers.

 $\label{eq:control_equation} \begin{array}{l} \textit{Etaient pr\'esents}: G. Soulet - C. Duchaussoy - G. Leray - R. Zenner - L. Meyer - S. Dosda - A. M. Monelle - F. Zech - J. P. Lauer - \\ \end{array}$

Etaient absents : G.Hoeffel – F.Jungling – C.Junger – C.Hick – N.Macrelle – Pour extrait conforme au registre, Elzange le 2 mars 2013, le Maire : Guy Soulet P.J. 2 annexes.

Investissements pour l'année 2013

cpte			Dépenses		Recettes			
	Op.	Travaux	Détail	TOTAL T.T.C	PACTE	Subvent® DETR- SISCODIPE-	Autres recettes	Total Recettes
001		Excédent d'investissement reporté					88 026,07	88 026,07
	19	Aménagement Mairie						
2183		Logiciels		5 000,00				
		Aménagement Bibliothèque						
2184		Mobilier		5 000,00				
	21	Travaux aux Ecoles						
2184		Placard maternelle		10 000,00				
2313		revétement sol salle sports					1 600,00	1 600,00
		Travaux au centre						
2315		Agrandissement centre		250 000,00	78 938,00	50 000,00		128 938,00
		Monte handicapés					5 719,00	5 719,00
	24	Travaux de voirie						
2313		Lotissement		90 000,00				
				4.500.00		4.050.00		1 050,00
2188		Barrière de sécurité	00000 4000	4 500,00		1 050,00		
2188	-	Outillages : tondeuse + saleuse	20000+ 4000	24 000,00		1 029,00		1 029,00 5 000.00
1328	-	SISCODIPE		7,000,07		5 000,00		5 000,00
1641		Emprunt Capital		7 862,07			4 000 00	4 000 00
10222		FCTVA					4 000,00	4 000,00
10223		TLE					1 000,00	1 000,00
021		Virement de la section de Fonctiont					160 000,00	160 000,00
		TOTAL	39	96 362,07	78 938,00	57 079,00	260 345,07	396 362,07

Notice explicative

OBJET DE L'OPERATION :

Mise en conformité des toilettes pour handicapés et agrandissement du centre socioculturel.

Modifications importantes au centre socioculturel.

La commune a acheté, il y a trente ans, l'ancien café de « La Lorraine », en plein cœur du village et l'a transformé en centre socioculturel. En 2012, dans le cadre de la requalification des usoirs par la C.C. Arc Mosellan, un nouvel accès à cet établissement a été créé en y incluant une plateforme élévatrice pour P.M.R. Cette année, nous voulons respecter la loi et offrir aux P.M.R. des toilettes leur convenant. C'est l'un des objets des travaux que nous désirons entreprendre, mais pas le seul. En effet, nous désirons que ce centre devienne réellement « culturel » ; que l'on puisse y organiser des rencontres, des conférences, des journées à thème (le livre en Lorraine...) des expositions, des soirées de détentes : théâtre, musique... Et pour cela nous avons prévu d'agrandir la salle actuelle, vers l'arrière et de créer des rangements afin de pouvoir profiter d'un maximum de place suivant l'objet de la manifestation.

Le Conseil municipal d'Elzange espère que, tenant compte des très gros efforts qu'il a consentis pour permettre aux personnes handicapées d'accéder à tous les établissements de la commune (Mairie, bibliothèque, écoles, église et, bientôt, le centre socioculturel), vous voudrez bien accorder une aide à la réalisation de l'ensemble de ce projet que la commune, eu égard à son modeste budget, ne peut, à elle seule, mener à bien.

Plan de financement envisagé, suivant l'estimation de l'architecte :

* Total général H.T.	194 700,00 €
* PACTE	78 938,00 €
* DTER 35 %	68 145,00 €
* commune	47 617,00 €

Annexe 2 à la délibération du CM du 01 03 13.